

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Transport transfrontalier professionnel d'euros en espèces par la route entre États membres dans la zone euro Voir aussi 2010/0206(APP) Sujet 2.50.04 Banques et crédit 3.20.15.04 Coopération et accords de transport routier 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex